

Conseil d'école du 30 juin 2020.

Ordre du jour :
Bilan du 5 mars au 30 juin

Présents : Madame Catherine, Madame Lefranc, Madame Periers, Madame Norroy, Monsieur Vaudry, Madame Potin, Madame Honoré, Monsieur Varin, Madame Perrote, Madame Homet, Monsieur Thérain, l'équipe enseignante avec les ATSEM.

Absents : Madame Bachelot, Madame Barraud.

L'équipe a mis en place l'école à la maison dès le début du confinement. Le contact a été maintenu avec la majorité des familles. Durant le confinement, l'école est restée ouverte. Les enseignants ont gardé les enfants de soignants. L'école a été le pôle d'accueil (Beslon Montbray). 4 enfants sont venus régulièrement.

Le 12 mai, l'école a réouvert sur la base du volontariat. L'école a été réouverte avec le soutien de la mairie et des parents et du personnel de l'école. Les enfants ont bien et vite acceptée les gestes barrières. L'école a bénéficié d'animateurs mis à disposition par Villedieu Intercom ce qui a permis d'accueillir tous les enfants sans sélection. Le 12 mai 45 % de l'effectif est revenu à l'école et est monté jusqu'à 75 % avant le retour de l'école obligatoire le 22 juin.

L'organisation de l'école pour la rentrée n'est pas connue.

Du 7 au 14 mars a eu lieu la classe de neige. Le transport s'est bien déroulé et a été l'occasion pour les élèves de découvrir des moyens de transports, la faune et la flore savoyarde, les caractéristiques des paysages des villages de montagnes grâce à un rallye dans le village. Le séjour s'est bien déroulé et entièrement jusqu'au retour.

La sortie des CE2 CM1 prévue en Mai à Giverny a été annulée.

Rentrée 2020

Les effectifs : 177 élèves inscrits au 30 juin, contre 182 élèves actuellement.

- TPS : 6
- PS : 20
- MS : 17
- GS : 26
- CP : 20
- CE1 : 18
- CE2 : 23
- CM1 : 25
- CM2 : 22.

Du fait du confinement, il est pensé que l'inscription des élèves a été retardé ce qui laisse à croire que les effectifs vont évoluer. La répartition des élèves reste à définir.

Mme Fontaine et Mme Cotterel quitteront l'école. Le poste supplémentaire est supprimé. C'est une décision départementale. Mme Pollet et Mme Olivier Honoré intégreront l'école.

Les fournitures scolaires :

L'équipe éducative a décidé, afin de respecter le principe de l'école publique gratuite, de financer les fournitures scolaires avec le budget de la mairie. Les parents ne les paieront plus. Les familles sont invitées à donner à l'Amicale Laïque afin de financer les sorties scolaires.

Le versement est facultatif et nécessaire pour donner lieu à des sorties scolaires.

M Thérain souligne que la somme des dons est à la baisse. L'année dernière 1000 euros ont été donnés.

Au mois de novembre un ENT, un portail numérique, sera lancé afin de remplacer le cahier de liaison. Les familles y trouveront donc les documents administratifs ainsi que les mots. Chaque famille disposera d'un code pour le consulter sur ordinateur. Une application mobile est aussi disponible. C'est une démarche environnementale.

Ce portail fera fonction d'agenda mais ne se substituera pas à l'agenda papier pour les élèves.

Un temps d'adaptation sera nécessaire. Une formation sera proposée aux familles.

En attendant l'ENT les mots seront dans les agendas des élèves et par mail.

A l'école toutes les familles ont accès à internet sur ordinateur ou mobile.

L'état a lancé un appel d'offre numérique dans les communes de moins de 3000 habitants. Cette offre permet de bénéficier d'un budget de 11 000 euros pour financer des équipements numériques. Cet argent servira à financer l'ENT, le renouvellement de la salle informatique, une valise de 12 tablettes, 2 vidéo projecteurs.

L'Amicale Laïque communiquera aussi sur l'ENT.

L'école poursuit son site internet.

Projets pour l'année scolaire 20202021

L'école du socle est continuée, les axes de travail sont :

- la lecture
- l'anglais
- la résolution de problèmes

L'idée est d'identifier des méthodes communes à toutes les classes pour assurer une continuité pédagogique.

L'école se lancera dans un label éco-responsable. Ce sont des actions en lien avec l'environnement et plus exactement sur le cycle de l'eau et la réutilisation des déchets.

Un carnaval aura lieu en février, les costumes seront issus de matières recyclées.

Le label de l'école dépend d'un jury.

Sur le temps du midi, Villedieu Intercom et ses animateurs proposeront des activités durant la pause méridienne afin de limiter les conflits constatés à ce moment. Les costumes du carnaval seront par exemple fabriqués à cette occasion. Les enfants d'élémentaire devront s'inscrire pour en bénéficier de 13h15 à 13h50. Chaque animateur peut être en charge de 18 enfants maximum ce qui contraint les enfants à s'inscrire. Les enfants qui mangent à la maison pourront en bénéficier. Les enfants de maternelle ne sont pas concernés.

Les fiches de renseignements de l'école, du centre de loisirs, de la garderie seront mutualisées pour les parties communes.

Les sorties scolaires sont en discussion du fait des conditions sanitaires non fixées pour la rentrée prochaine.

Les cours de natation reprendront et pourront avoir lieu à partir de janvier. Les classes éventuellement prioritaires ne sont pas encore connues.

Les stages de natation sont préférables, de ce fait les enfants bénéficieront de 2 séances par semaine.

Questions diverses

Les parents présents ont apprécié la fluidité des échanges avec les enseignants durant le confinement.

Ils questionnent l'équipe sur la possibilité de conserver les leçons par voies numériques. Des enfants dépendent de leurs responsables légaux pour accéder aux outils numériques ce qui n'est pas possible.

L'Amicale Laïque pense à une fête de rentrée.

L'Amicale Laïque a bénéficié de subvention exceptionnelle par les mairies pour pallier aux bénéfices manqués suite à la crise sanitaire. Ce geste permettra de ne pas faire ressentir la crise à l'école.

Le maire de la commune remercie l'ensemble des acteurs pour leur engagement dans cette période exceptionnelle. L'équipe enseignante en profite pour remercier Villedieu Intercom pour sa contribution au déconfinement avec des animateurs pour décharger les enseignants pour réaliser le distanciel et le présentiel.

Il fait aussi part du projet de créer une cuisine commune au collège (obsolète) et à l'école et peut être à la MFR. L'intérêt est de baisser le coût des repas aux familles tout en maintenant la qualité et la provenance locale des produits.

Pour indication un repas coûte 7 euros, 3,40 euros sont payés par les familles, le reste est pris en charge par la mairie.

Villedieu Intercom a décliné la demande de Nation apprenante afin de réserver l'argent nécessaire pour d'autres causes.

97 % des effectifs sont présents à l'école au 30 juin. Les 3 % restants sont en contact avec l'école.

Le directeur est disponible pour faire visiter l'école pendant les vacances scolaires.